



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUCURON**

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	19	18

Date de la convocation

07.04.2023

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 11 avril,

À 20 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.**

Présents :

- **Adjoints au Maire**
M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe ; M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, Mme Marjorie BERARD, 4^{ème} adjointe, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.
- **Conseillers municipaux :**
M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie BLANC, Mme Claudie CHIRI, Mme Aurélie MARTINEZ, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémie COULANGE, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.
- **Secrétaires de séance :** Mme Anne-Marie DAUPHIN, Monsieur Régis VALENTIN.

Délibération n°16/2023

Objet : Vote du compte administratif 2022

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'arrêter la gestion comptable 2022 de la commune.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit « dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président », le Maire propose de nommer Monsieur Jean-Yves RIOU , président.

La nomination du président est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le président propose de voter le compte administratif 2022 du Budget Général selon les résultats suivants :

Section Investissement

Dépenses : 295 088.65 €
Recettes : 443 789.95 €
Résultat de l'exercice 2022 : 148 701.30 €
Excédent d'investissement reporté 2021 : 624 206.86 €
Excédent d'investissement 2022 : 772 908.16 €

Section Fonctionnement

Dépenses : 1 458 064.32 €
Recettes : 1 871 039.85 €
Résultat de l'exercice 2022 : 412 975.53 €
Excédent de fonctionnement reporté 2021 : 166 137.91 € (466 137.91-300 000)
Excédent global de fonctionnement 2022 : 579 113.44 €

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Dit, que le compte administratif 2022 est en concordance avec le compte de gestion 2022.

Approuve, le compte administratif 2022.

Décision adoptée à l'unanimité.

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à CUCURON, le 17.04.2023

**Le Maire,
Philippe EGG**



**Les secrétaires de séance,
Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe**

Régis VALENTIN, conseiller municipal

Publiée le :